



## ***Recommandations préventives pour rester au sec !***

Voici quelques astuces à l'intention des propriétaires et gestionnaires des établissements visés par la Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires R-24.0.2. Depuis plusieurs années, nous pouvons constater que certaines erreurs humaines sont la cause d'un nombre exponentiel de dégâts causés par l'eau :

- Insertion d'objets ;
- Insertion de grandes quantités de papier hygiénique ;
- Mauvaise manipulation et utilisation des équipements ;
- Différents accidents et bris d'équipements.



L'équipe de prévention de la DARSSS vous propose quelques astuces de base pour limiter les dégâts non voulus causés par l'eau, en voici quelques-unes :

### **Équipements**

- Installation d'une toilette de type commercial aussi appelée à [chasse d'eau](#) ;
- Installation de détecteur de fuites d'eau aux endroits vulnérables ;
  - o Notre programme Opération H<sub>2</sub>O
  - o [Remplir ce formulaire pour prendre rendez-vous](#)
- Lors de la détection de fuites, installation d'une valve à fermeture automatique effectuée par un plombier certifié. (Voir avec vos assurances habitations si un programme est en cours) ;
- Installation de drains de plancher ;
- Vérification du bon fonctionnement de votre poignée, de votre chaîne de levage et de vos clapets de toilette ;
- Opter pour un siège de toilette à fermeture lente ;
- Inspection régulière des drains de sol, bains et douches ;

## Matériel

- Achat de papier de toilette qui prévient efficacement l'obstruction des canalisations et qui offre une combinaison unique de résistance et de dissolution ex : Fluff enviro Cascade, etc. ;
- Afficher une procédure claire pour vos usagers sur l'utilisation adéquate d'une salle bains



## Liens utiles :

- [Guide d'utilisation du détecteur de fuites d'eau et de gel KIDDE 60WLDR-W](#)
- [Configuration de l'appareil](#)
- [Formulaire de commande de détecteur de fuite d'eau :](#)

## Informations supplémentaires :

- [Prévenir un incendie | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)
- [Vigilance \(gouv.qc.ca\)](#)
- [Approbation d'appareillage électrique : organismes, sceaux et étiquettes — Régie du bâtiment du Québec \(gouv.qc.ca\)](#)
- [Formation sur la sécurité incendie](#)
- [RCI en vigueur \(cmm.qc.ca\)](#)
- [Zones inondables — Réalisations par le gouvernement du Québec](#)